

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE DÉCADAIRE

Situation météorologique

Situation pluviométrique

Durant le mois de Mai, presque aucune précipitation n'a été enregistrée sur toute l'étendue du territoire, exceptés Salémata et Dakatély qui ont reçu respectivement 2 et 6 mm le 13 mai.

La situation a été favorable à la pluie en début de la première décade du mois de Juin. Mais seules les localités de Goudiry, Kédougou et Fongolimbi, ont reçu des pluies utiles durant la journée du 03 juin 2018.

A l'Est du pays, si la dynamique s'est bien poursuivie à la station de Kédougou, telle n'est pas le cas dans les autres postes où des pluies faibles ont été notées de manière disparate.

Les régions de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda, sont toujours à l'attente de pluies utiles pour le démarrage de la saison culturale.

Du 04 au 06 juin, il a été noté quelques traces de pluies qui se sont étendues jusqu'au centre du pays, mais aucune localité, hormis le sud-est n'a enregistré une pluie significative.

Perspectives de la deuxième décade de Juin 2018

Durant la période du 12 au 14 Juin 2018, des manifestations pluvio orageuses d'intensité faible à modérée seront notées sur les régions sud (Kédougou et Casamance) et centre sud (Kaolack, Kaffrine). Ces dernières enregistreront probablement leurs premières pluies durant la nuit du mercredi.

Cependant, à partir de la journée du Vendredi, le temps sera de nouveau stable sur l'ensemble du pays, où une accalmie sera de mise jusqu'au 20 Juin.

Sommaire

- **Météo:** Aucune pluie enregistrée durant le mois de Mai sur presque tout le territoire.
- **Agriculture:** Pas encore de semis en humide sur le pays.
- **Protection des végétaux:** Oiseaux granivores dans la zone rizicole
- **Situation alimentaire :** Mise en œuvre du plan d'urgence pour la sécurité alimentaire
- **Situation des marchés:** Niveau d'approvisionnement des marchés en céréales locales sèches (mil, sorgho, maïs) faible à moyen

Stations	Dates de début de la saison culturale		
	2018	2017	Normale
Saint Louis	–	26 juin	24 juillet
Podor	–		1er aout
Matam	–	26 juin	7 juillet
Ranéro	–	26 juin	11 juillet
Louga	–	26 juin	19 juillet
Linguère	–	26 juin	11 juillet
Diourbel	–	26 juin	02 juillet
Bambey	–	27 juin	06 juillet
Thiès	–	28 juin	11 juillet
Mbour	–	27 juin	12 juillet
Dakar Yoff	–	08 juillet	19 juillet
Fatick	–	27 juin	02 juillet
Kaolack	–	26 juin	25 juin
Kaffrine	–	28 juin	22 juin
Koungheul	–	29 juin	17 juin
Nioro du Rip	–	27 juin	22 juin
Tambacounda	–	08 juin	12 juin
Goudiry	03 juin	21 juin	10 juillet
Bakel	–	21 juin	04 juillet
Kédougou	03 juin	29 mai	31 mai
Kolda	–	27 mai	11 juin
Vélingara	–	08 juin	15 juin
Ziguinchor	–	22 juin	15 juin
Cap Skirring	–	22 juin	17 juin

Situation agricole

I. Mise en place des intrants et des facteurs de production

1.1. Semences d'arachide

La mise en place et les cessions des semences d'arachide ont démarré dans la 1^{re} et 2^e décade du mois de mai et se poursuivent activement sur toute l'étendue du territoire national. L'objectif global de mise en place des semences subventionnées au niveau des communes rurales est de **soixante-quinze mille (75 000) tonnes** dont **vingt mille (20 000) tonnes** de semences écrémées et **cinquante-cinq (55 000) tonnes** de semences certifiées. Les quotas attribués à chaque région pour les différents types d'intrants sont connus.

Les mises en place des semences d'arachide ont atteint presque toutes des localités du pays et se poursuivent normalement. Dans l'ensemble du territoire national, les mises en place ont atteint un niveau de réalisation de 80,5 % dont 87,10 % pour les semences écrémées et 78 % pour les semences certifiées. Les cessions ont commencé dans certaines régions avec une nette progression dans la région de Sédhiou (45,7 %).

1.2. Semences d'espèces diverses

Pour les espèces diverses, l'objectif de mise en place est de : 2 000 tonnes pour le maïs, 700 tonnes pour le sorgho, 100 tonnes pour le fonio, 16 720 tonnes pour le niébé et les notifications se poursuivent et enfin 225 tonnes pour le sésame. La mise en place est encore timide.

1.3. Engrais

L'objectif de mise en place d'engrais toutes formules confondues est de 138 500 tonnes dont 76 000 tonnes de NPK et 62 500 tonnes d'urée. Les notifications se poursuivent et les objectifs de mise en place peuvent évoluer. Concernant la mise en place, elle a démarré très timidement dans la région de Sédhiou.

II. Dynamique des semis

Les semis à sec pour le mil se poursuivent dans la plupart des régions. A la première décade du mois de juin 2018, les semis en humide n'ont pas encore démarré sur toute l'étendue du territoire national.

Situation phytosanitaire

Résumé :

La situation phytosanitaire est caractérisée par la présence d'oiseaux granivores au niveau des zones rizicoles de contre saison du Sénégal et des infestations de chenille légionnaire d'automne dans le Matam. A cela s'ajoute la réalisation de prospection d'oothèque dans la zone centre..

SITUATION PHYTOSANITAIRE

Oiseaux (*Quelea quelea* et *Passer luteus*)

Une pression aviaire a été notée dans la vallée du fleuve Sénégal et le sud du pays. Le riz, à divers stades échelonnés vers la maturation, a provoqué une augmentation sensible de la pression aviaire. Mais suite aux traitements aériens et terrestres en cours par les UPV, une baisse sensible des attaques d'oiseaux a été notée. Les périmètres de pont gendarme, Kassack nord et sud, Pakh, Lampsar ...(Dagana), Aéré Lao, Walaldé... (Podor), bokisaboudou, Sinthiou Mogo, Ndouloumadji...(Matam), Amady Ounaré ...(Kanel) et du bassin de l'Anambé (Vélingara) ont été les cibles des oiseaux granivores constitués majoritairement de l'espèce *Quelea quelea*.

Situation phytosanitaire (suite)

Chenilles Légionnaires d'Automnes (*Spodoptera frugiperda*)

Actuellement, la situation de la chenille légionnaire d'automne est devenue calme bien que nous ayons noté des apparitions entre les mois de février et mars sur le maïs irrigué dans la zone de Matam et le Maïs doux dans les Niayes.

A Amady Ounaré, Orkadiéré, Ganguel..., le maïs, à différents stades (plantule, montaison, maturation) est attaqué par *Spodoptera frugiperda*. En utilisant le Titan 25EC par pulvérisation nocturne, à une dose de 40 à 50ml de Titan 25EC/ 15L d'eau, on constate qu'elle ne résiste pas au traitement. Mais les plantes en maturation ne sont pas traitées du fait de leur stade de développement.

Pour le maïs doux cultivé en contre saison dans les zones de Bambilor SEMAF et de Saint Louis (SCL), la chenille existe mais elle est en train d'être gérée par leurs propres techniciens.

Sauteriaux

Au niveau du bassin arachidier, des prospections d'oothèques sont en cours de réalisations pour mieux connaître les zones à risque d'infestation majeure de sauteriaux en début d'hivernage. Ces prospections ont révélé la présence en dominance de l'espèce *Oedaleus senegalensis* (OSE) et *Kraussaria angulifera* (KAN). De ce fait, il reste une importante zone à risque d'infestation et mérite une surveillance particulière en début d'hivernage.

Concernant le complexe de sauteriaux infestant régulièrement certaines zones du pays, des dispositions ont été prises avec la mise en place de produits et le pré positionnement des UPV dans les régions concernées.

Cumul des traitements

Concernant les oiseaux granivores, les traitements sont effectués à la dérive ou par contact direct sur dortoir.

Bases	Nombre d'UPV	Quantité de pesticide	Nombre de sortie	Produit utilisé
Richard Toll	08	951L	77	Fenthion 640 UL
Ogo	03	1416L	94	
Kolda	03	1350L	33	

PERSPECTIVES

Redynamisation et poursuite de la sensibilisation des CLVs ;

Intensification des prospections ;

Poursuite des prospections pour mieux identifier et surveiller les zones à risques d'infestation et la population aviaire ;

Encourager la lutte commune entre la Mauritanie et le Sénégal.

RECOMMANDATIONS

Les bonnes pratiques agricoles et les méthodes de luttés physiques et mécaniques doivent être appliquées par les producteurs pour une gestion intégrée des déprédateurs,

Au niveau paysan, diagnostiquer la présence de ravageurs sur les plantes,

Procéder à l'élimination des plantes présentant les symptômes,

Procéder à une rotation systématique des cultures ou faire la jachère pour éviter la contamination des champs cultivés.

Plan d'urgence pour la Sécurité Alimentaire (PUSA)

L'hivernage 2017-2018, a été marqué par une pluviométrie déficitaire au nord du pays. Cette situation a engendré une absence de crue dans la vallée du Fleuve Sénégal, un déficit fourrager dans 19 départements sur les 42 analysés lors du Cadre Harmonisé (CH) et une transhumance précoce qui a débuté au mois de septembre.

Les résultats de l'enquête sur les sites sentinelles, révèlent que 42% des ménages suivis avaient une consommation alimentaire inadéquate en mars 2018.

Les résultats du CH ont révélé que durant la période mars-avril-mai, 22 départements sont sous pression (cf figure 1). 7 départements pourraient être en crise sur période juin-juillet-août (cf figure 2).

Figure 1

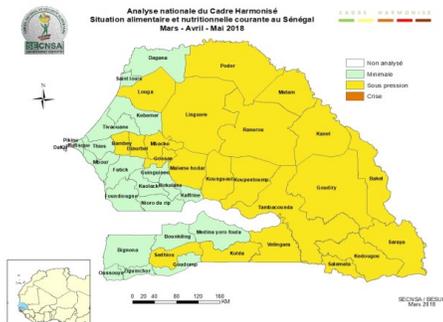


Figure 2



Face à cette situation, le Gouvernement du Sénégal a adopté le Plan d'Urgence sur la Sécurité Alimentaire (PUSA) le 18 mai 2018. Ce plan poursuit deux objectifs :

- Fournir une assistance alimentaire aux 378 008 personnes les plus touchés par l'insécurité alimentaire dans les départements de Podor, Matam, Kanel, Ranérou, Goudiry et Tambacounda (voir tableau).

- Sauver 397 863 unités de bétail tropical menacées par l'insécurité alimentaire dans les départements de Saint-Louis, Podor, Dagana, Matam, Kanel, Ranérou, Linguère, Tambacounda, Koumpentoum et Kounghoul.

Tableau : Répartition du nombre de personnes (ménages) à cibler par département

DEPARTEMENTS	NOMBRE DE PERSONNES	NOMBRE DE MENAGES
Tambacounda	74 882	9 360
Goudiry	41 067	5 133
Kanel	72 116	9 015
Matam	79 101	9 888
Ranérou	13 648	1 706
Podor	97 194	12 149
Total	378 008	47 251

Le coût total du PUSA s'élève à 11 271 978 263 FCFA, le volet assistance alimentaire mobilisera 6 108 879 309 FCFA, l'opération sauvegarde du bétail (OSB) 5 163 098 954 FCFA.

La coordination du Programme d'Urgence pour la Sécurité Alimentaire (PUSA), sera assurée par le Secrétariat Exécutif du Conseil National à la Sécurité Alimentaire (SE/CNSA). De l'argent liquide, des vivres et/ou des bons d'achat alimentaire seront distribués aux ménages préalablement ciblés selon des critères objectifs. De l'aliment de bétail sera vendu aux éleveurs à un prix subventionné et des médicaments déparasitants seront distribués.

Situation des marchés

I. Approvisionnement des marchés

Après sept (07) mois d'intenses transactions, le niveau d'approvisionnement des marchés en céréales locales sèches (mil, sorgho, maïs) est faible à moyen. Cette situation est tributaire de plusieurs facteurs : (i) modicité ou épuisement des réserves paysannes, (ii) faible affluence des acteurs dans les marchés ruraux de collecte, (iii) baisse des stocks dans les marchés de groupement par faute de transferts à partir des zones rurales.

Toutefois, les stocks de riz importé sont abondants dans tous les types de marché.

II. Niveau général des prix

Les prix au producteur des céréales s'élevaient à : **161 F CFA/kg** (mil souna), **200 F CFA/kg** (sorgho), **165 F CFA** (maïs). La comparaison décadaire indique une hausse de **+10%** pour le mil, une baisse de **-6%** pour le maïs. En revanche par rapport à la même période 2017, les variations sont de : **-17%** (mil), **+3%** (sorgho), **-7%** (maïs).

Les prix de détail se situent à : **194 F CFA/kg** (mil souna), **257 F CFA** (sorgho), **204 F CFA/kg** (maïs). Au cours des deux dernières décades, seul le prix du maïs a enregistré une hausse de **+18%**. Par contre, par rapport à leurs niveaux de la même décade 2017, ils ont varié comme suit : **-18%** pour le mil, **+6%** pour le sorgho, **-8%** pour le maïs.

Les prix du riz importé non parfumé (**284 F CFA/kg**), du riz local décortiqué (**269 F CFA/kg**) sont demeurés stables par rapport à toutes les périodes de réfé-

rence, tandis que celui du riz importé parfumé (**388 F CFA/kg**) s'est rétréci (**-3%**) par rapport aux périodes de comparaison.

Le prix du maïs importé (**206 F CFA/kg**) a augmenté de **+9%** par rapport à la décade précédente, mais a régressé de **-14%** par rapport à son niveau de la même décade 2017.

La campagne officielle de commercialisation de l'arachide qui a démarré le 1^{er} décembre 2017 a été clôturée le 25 mai 2018, soit une durée de six (06) mois.

Les prix au producteur de l'arachide ont enregistré de légères hausses : **+3%** (arachide coque), **+13%** (arachide décortiquée) par rapport à la dernière décade de mai 2018.

Les prix par kilogramme de détail, des légumineuses s'affichent comme suit : niébé (**495 F CFA**), arachide coque (**260 F CFA/kg**), arachide décortiquée (**504 F CFA**). Par rapport à la dernière décade du mois de mai 2018, les variations s'établissent comme suit : **+3%** (niébé, arachide coque) et **+9%** (arachide décortiquée).

III. Perspectives

Le niveau d'approvisionnement en produits locaux (céréales locales, légumineuses) serait moyen à faible au cours de la deuxième décade du mois de juin 2018. Les prix des produits locaux à défaut d'augmenter vont rester stables. En effet, la demande dans les marchés, du fait de la célébration de la fête de korité, portera essentiellement sur les légumes de grande consommation (oignon, pomme de terre), la volaille et le bétail.

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27
Messagerie : gtp-senegal_dmn@yahoo.fr

Créé dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM). Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Hydrologie, Agriculture, Protection des Végétaux, Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fonds et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Santé Publique, DPVE et à la presse...